0.a. Objectif

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

0.b. Cible

Cible 2.4 : D'ici 2030, garantir des systèmes de production alimentaire durables et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui augmentent la productivité et la production, qui aident à maintenir les écosystèmes, qui renforcent la capacité d'adaptation au changement climatique, aux conditions météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et qui améliorent progressivement la qualité des terres et des sols

0.c. Indicateur

Indicateur 2.4.1 : Proportion de la superficie agricole en agriculture productive et durable

0.e. Mise à jour des métadonnées

Mars 2021

0.f. Indicateurs connexes

Liens directs vers:

2.1.2 Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population, selon l'Échelle de sécurité alimentaire fondée sur l'expérience (FIES)

5.a.1 a) Pourcentage de personnes ayant la propriété ou des droits sûrs sur les terres agricoles (sur l'ensemble de la population agricole), par sexe; et b) la part des femmes parmi les propriétaires ou les détenteurs de droits de terres agricoles, par type de tenure

Lien indirect vers:

Indicateur 2.3.2: Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut autochtone

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

1.a. Organisation

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)